

Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître- Nageur-Sauveteur

 Dpt 22-29-
35-56

 3 jours

 12 sessions



21 h en centre de formation



Formation en
centre

Prérequis

- Être titulaire du titre de Maître-Nageur-Sauveteur
- Si vous avez déjà recyclé votre diplôme, présenter votre dernier certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur-sauveteur
- Être à jour de son recyclage PSE 1 (Premiers Secours en Équipe de niveau 1)

Tarif

Forfait : 270 €

EN
SAVOIR



Objectifs

Thématique 1 : minimum 8 heures : Procédures de secours

- maîtriser les savoirs et savoir-faire dans le domaine de l'assistance et du secours ;
- actualiser les connaissances concernant l'évolution des pratiques de sauvetages et de secours aquatique ;
- actualiser les connaissances réglementaires concernant la pratique des activités aquatiques et de la natation ainsi que de la surveillance (POSS) ;

Thématique 2 : minimum 6 heures : Evolution de l'environnement professionnel

- appliquer le respect des règles de sécurité liées à la pratique et à l'emploi afin d'anticiper et d'éviter tous risques d'incidents ou d'accidents POSS/RI ;
- partager les évolutions réglementaires en matière de traitement de l'eau et de l'air ;
- actualiser les connaissances réglementaires liées à l'encadrement, à l'enseignement, à l'animation des activités aquatiques et de la natation et au passage des tests en vigueur.

Thématique 3 : minimum 3 heures : optionnel / découverte

Méthodes mobilisées

Mise en œuvre de techniques et de matériels spécifiques prenant en compte les évolutions nouvelles : Exposition et analyse des matériels de secours - commentaires techniques et recensement des besoins en structure - utilisation pratique des outils exposés (démonstration des formateurs de secourisme)

Enseignement et animation des activités aquatiques

Mise en situation : En piscine : Animation d'une séance de Sécurité Sauvetage Aquatique - Mise en situation d'action de secours aux publics dans le cadre du POSS. (Sauvetage/Secourisme)

- Réglementation : Evolution en matière de sécurité - Cadre réglementaire d'exercice :
- Exposition des qualifications donnant le titre de MNS

• Etudes de cas en piscine : analyse de pratique : Entraînement technique en piscine (actes élémentaires du Sauveteur type épreuves du BNSSA & Notion activités Sport Santé Bien être.

• Différents lieux de pratiques des activités aquatiques stratégie et sécurité des usagers : En bord de mer : aménagement d'ateliers sous la tutelle de formateurs de secourisme et du coordonnateur de la formation : Se projeter en milieu naturel, mise en œuvre les gestes de premiers secours en zone extérieure, etc..



Modalités d'évaluation

Épreuves conformes à l'Annexe IV de l'Arrêté du 20 janvier 2022 relatif au certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur-sauveteur :

Passage des tests techniques :

- 300m palmes en maillot de bain,
- Action du sauveteur sur le noyé Réaliser un parcours de sauvetage simulant une intervention sur une noyade en tee-shirt, short.

Délivrance du certificat : Par le délégué régional de la DRAJES de Bretagne après validation des épreuves



Référentiel

**CONSULTEZ LES
CHIFFRES CLÉS DE
LA FORMATION**

Accessibilité

En cas de situation de handicap (reconnaissance MDPH facultative), vous pouvez demander l'étude un aménagement pour la formation auprès de notre référente handicap Valérie MARTINEZ (07 86 81 01 29)

Hébergement et

Le site de Dinard dispose d'un hébergement et d'un self
Consulter la page Accueil : <https://www.sportbretagne.bzh/accueil/>

Sur nos autres sites des solutions de restauration et d'hébergement peuvent être proposés à proximité du lieu de la session.

Niveau
4

Code
ROME
G1204

Forma-
code
15436

Code
Diplôme
NC

Code RS
5928

Code
CPF
235887

SPORT BRETAGNE

24, rue des Marettes - BP 90243 - 35802 DINARD Cedex
SIRET n°13001397200026 / UAI n°0352862W / Numéro de déclaration d'activité 53350885335
02 99 16 34 16 ✉ contact@sportbretagne.bzh

sportbretagne.bzh @ f y t in